

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL – BATNA

COMMUNIQUE

A chaque fois, la LRF Batna aime rappeler les clubs les modifications qui ont été incluses dans les RG de la FAF de l'édition 2018, tout en les invitant à les consulter sur le Site Internet de la LRF BATNA.

RAPPEL ARTICLE N°47 DES RG/FAF 2018
Responsabilité des clubs

Titre : Insuffisance dans l'organisation :

Si une rencontre n'a pas eu lieu pour :

- Non conformité du terrain;
- Absence et / ou non conformité des équipements du terrain (buts, piquets de corners ... etc.).

Les sanctions sont :

- Match perdu par pénalité.
- Défalcation de **trois (03) points.**
- o Une amende de dix mille (10.000 DA) DA.

Consulter la suite de l'article et de ses alinéas sur les RG 2018

